

## SECTION 1: Identification

### 1.1. Identification

Forme du produit	: Mélange
Nom commercial	: Hydro-Balance PVE 68
Code du produit	: H-PVE6832, H-PVE6801

### 1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Utilisation de la substance/mélange	: Lubrifiant de réfrigération
-------------------------------------	-------------------------------

### 1.3. Fournisseur

#### Distributeur

Hydro-Balance Corporation  
Boîte postale 1318, Lewisville, TX 75067  
USA  
T 972-394-9422, 800-527-5166 - F 972-394-6755  
[Info@HydroBalance.com](mailto:Info@HydroBalance.com) - [www.HydroBalance.com](http://www.HydroBalance.com)

#### Fabricant

North American Research Corporation  
519 Huffines Blvd., Lewisville, TX 75056  
Boîte postale 1318, Lewisville, TX 75067  
USA  
T 972-492-1800, 800-527-7520 - F 972-394-6755  
[Info@narcochem.com](mailto:Info@narcochem.com) - [www.narcochem.com](http://www.narcochem.com)

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence	: En cas d'urgence chimique Appelez le Infotrac 24h/24, 7j/7 Pour les États-Unis et le Canada : 1-800-535-5053 Pour les pays autres que les États-Unis et le Canada : 1-352-323-3500
------------------	--

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification SGH-US

Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2	H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus (oral)
Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16		

### 2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

#### Étiquetage GHS US

Pictogrammes de danger (GHS US)



Mention d'avertissement (GHS US)	: Attention
Mentions de danger (GHS US)	: H361 - Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus (oral)
Conseils de prudence (GHS US)	: P201 - Se procurer les instructions avant utilisation. P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage. P308+P313 - En cas d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. P405 - Garder sous clef. P501 - Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

# Hydro-Balance PVE 68

H-PVE6832, H-PVE6801

## Fiche de données de sécurité

conformément au registre fédéral / vol. 77, n° 58 / lundi 26 mars 2012 / règles et règlements

### 2.3. Autres dangers non classés

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS US)

Non applicable

## SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

### 3.1. Substances

Non applicable

### 3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%
Phosphate de tritolyte (moins de 1 % d'ortho-isomère)	n° CAS: 1330-78-5	1 – 5

Si l'identité chimique spécifique et / ou le pourcentage exact d'un ingrédient n'est pas spécifié, l'information a été retenue comme un secret commercial.  
Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

## SECTION 4: Premiers soins

### 4.1. Description des mesures de premiers secours

Premiers soins général	: EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
Premiers soins après inhalation	: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
Premiers soins après contact avec la peau	: Laver la peau avec beaucoup d'eau.
Premiers soins après contact oculaire	: Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
Premiers soins après ingestion	: Ne pas faire vomir. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

### 4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Traitement symptomatique.

## SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

### 5.1. Moyens d'extinctions appropriés (et non appropriés)

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.

### 5.2. Dangers spécifiques dus au produit chimique

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Dégagement possible de fumées toxiques.

### 5.3. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

# Hydro-Balance PVE 68

H-PVE6832, H-PVE6801

## Fiche de données de sécurité

conformément au registre fédéral / vol. 77, n° 58 / lundi 26 mars 2012 / règles et règlements

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

##### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Ventiler la zone de déversement.

##### 6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

Autres informations : Eliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la section 13.

### SECTION 7: Manutention et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter un équipement de protection individuel.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Garder sous clef. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

### SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Hydro-Balance PVE 68

Pas d'informations complémentaires disponibles

##### Phosphate de tritolyle (moins de 1 % d'ortho-isomère) (1330-78-5)

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

# Hydro-Balance PVE 68

H-PVE6832, H-PVE6801

## Fiche de données de sécurité

conformément au registre fédéral / vol. 77, n° 58 / lundi 26 mars 2012 / règles et règlements

### 8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

<b>Protection des mains:</b>
Gants de protection
<b>Protection oculaire:</b>
Lunettes de protection
<b>Protection de la peau et du corps:</b>
Porter un vêtement de protection approprié
<b>Protection des voies respiratoires:</b>
Porter un équipement de protection respiratoire.

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Apparence	: Liquide incolore à jaune pâle.
Couleur	: Colourless to light yellow
Odeur	: Légère odeur
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Non applicable
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: > 180 °C COC ASTM D92
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable.
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20°C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 0,94 g/m <sup>3</sup> @15°C
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: 67 mm <sup>2</sup> /s @40°C
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

# Hydro-Balance PVE 68

H-PVE6832, H-PVE6801

## Fiche de données de sécurité

conformément au registre fédéral / vol. 77, n° 58 / lundi 26 mars 2012 / règles et règlements

### SECTION 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

#### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

#### 10.4. Conditions à éviter

Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir rubrique 7).

#### 10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

### SECTION 11: Données toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité Aiguë (voie orale) : Non classé  
Toxicité Aiguë (voie cutanée) : Non classé  
Toxicité aiguë (inhalation) : Non classé

#### Phosphate de tritolyle (moins de 1 % d'ortho-isomère) (1330-78-5)

DL50 orale rat	15750 mg/kg
DL50 cutanée lapin	3700 mg/kg
CL50 Inhalation - Rat	> 11,1 mg/l
ATE US (voie orale)	15750 mg/kg de poids corporel
ATE US (voie cutanée)	3700 mg/kg de poids corporel

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé  
Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé  
Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé  
Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé  
Cancérogénicité : Non classé  
Toxicité pour la reproduction : Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus (oral).  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique) : Non classé  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée) : Non classé  
Danger par aspiration : Non classé  
Viscosité, cinématique : 67 mm<sup>2</sup>/s @40°C

# Hydro-Balance PVE 68

H-PVE6832, H-PVE6801

## Fiche de données de sécurité

conformément au registre fédéral / vol. 77, n° 58 / lundi 26 mars 2012 / règles et règlements

### SECTION 12: Données écologiques

#### 12.1. Toxicité

Écologie - général : Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.

Phosphate de tritolyle (moins de 1 % d'ortho-isomère) (1330-78-5)	
CL50 - Poissons [1]	0,6 mg/l
CE50 - Crustacés [1]	146 µg/l
CE50 96h - Algues [1]	1,3 mg/l ECOTOX
Algues ErC50	> 2,5 mg/l
NOEC chronique poisson	0,01 mg/l

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Phosphate de tritolyle (moins de 1 % d'ortho-isomère) (1330-78-5)	
Persistance et dégradabilité	OECD TG 301 D. 24.2 % biodégradation 28 jours. Difficilement biodégradable.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Phosphate de tritolyle (moins de 1 % d'ortho-isomère) (1330-78-5)	
FBC - Poissons [1]	≤ 2000
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	5,93

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Phosphate de tritolyle (moins de 1 % d'ortho-isomère) (1330-78-5)	
Coefficient d'adsorption normalisé du carbone organique (Log Koc)	4,31

#### 12.5. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

### SECTION 13: Données sur l'élimination

#### 13.1. Méthodes d'élimination

Méthodes de traitement des déchets : Eliminer le contenu/réceptacle conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

### SECTION 14: Informations relatives au transport

#### 14.1. Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport

#### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle pour le transport (DOT) : Non applicable  
Désignation officielle pour le transport (IMDG) : Non applicable  
Désignation officielle pour le transport (IATA) : Non applicable

# Hydro-Balance PVE 68

H-PVE6832, H-PVE6801

## Fiche de données de sécurité

conformément au registre fédéral / vol. 77, n° 58 / lundi 26 mars 2012 / règles et règlements

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

#### DOT

Classe(s) de danger pour le transport (DOT) : Non applicable

#### IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : Non applicable

#### IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : Non applicable

### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (DOT) : Non applicable

Groupe d'emballage (IMDG) : Non applicable

Groupe d'emballage (IATA) : Non applicable

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### DOT

Aucune donnée disponible

#### IMDG

Aucune donnée disponible

#### IATA

Aucune donnée disponible

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

## SECTION 15: Informations sur la réglementation

### 15.1. Réglementations fédérales USA

Tous les composants de ce produit sont enregistrés ou exempts d'enregistrement dans l'inventaire de la Loi sur la Réglementation des Substances Toxiques par l'Agence de la Protection de l'Environnement des Etats-Unis (TSCA)

#### Phosphate de tritolyle (moins de 1 % d'ortho-isomère) (1330-78-5)

Loi SARA section 311/312, États-Unis, classes de danger

Danger pour la santé - Toxicité pour la reproduction

### 15.2. Réglementations internationales

#### CANADA

#### Phosphate de tritolyle (moins de 1 % d'ortho-isomère) (1330-78-5)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

#### Réglementations UE

Pas d'informations complémentaires disponibles

# Hydro-Balance PVE 68

H-PVE6832, H-PVE6801

## Fiche de données de sécurité

conformément au registre fédéral / vol. 77, n° 58 / lundi 26 mars 2012 / règles et règlements

### Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 15.3. Réglementations des Etats - USA

Proposition 65 de la Californie - Ce produit ne contient aucune substance reconnue par l'État de Californie comme cause de cancer, de trouble du développement et/ou de la reproduction

Composant	Réglementations nationales ou locales
Phosphate de tritolyle (moins de 1 % d'ortho-isomère)(1330-78-5)	U.S. - New Jersey - Liste Right To Know des substances dangereuses

## SECTION 16: Autres informations

conformément au registre fédéral / vol. 77, n° 58 / lundi 26 mars 2012 / règles et règlements

Date de révision : 05/03/2023

Textes complet des phrases H	
H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus

Fiche de données de sécurité (FDS), USA

AVIS: Ce document a été préparé à l'aide de données provenant de sources considérées comme techniquement fiables. Il ne constitue pas une garantie, expresse ou implicite, quant à l'exactitude des informations contenues dans. Les conditions réelles d'utilisation et de manipulation sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur est responsable d'évaluer toutes les informations disponibles lors de l'utilisation du produit pour un usage particulier et de se conformer à toutes les lois et réglementations fédérales, étatiques, provinciales et locales.